
Documents administratifs adressés à un professeur de mathématiques.

Numéro d'inventaire : 1989.00271 (1-136)

Auteur(s) : André Rousselle

Type de document : texte ou document administratif

Date de création : 1982

Description : Feuilles ronéotées, manuscrites ou imprimées.

Mesures : hauteur : 270 mm ; largeur : 210 mm

Notes : De 1950 à 1982.

Mots-clés : Gestion des personnels : recrutement, nominations, etc.

Filière : Lycée et collège classique et moderne

Niveau : aucun

Nom de la commune : Neuilly-sur-Seine

Nom du département : Hauts-de-Seine

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : n.p.

Lieux : Hauts-de-Seine, Neuilly-sur-Seine

LYCEE PASTEUR

Le 19 Juin 1953

Le Proviseur
à Monsieur *Rousselle*

- La distribution des prix aura lieu le dimanche 28 juin aux heures suivantes :

-Classes de Math.Sup., Lettres Sup., Math.Elém., Philo., Sc. Ex. Première, Seconde.. 8h.30

-Classes de Troisième, Quatrième, Cinquième. 9h.30

-Classes de Sixième, Septième et Huitième. 10h.30

Prière de signer le procès-verbal de présence.

-La rentrée des classes aura lieu, pour tout le personnel, le lundi 28 septembre.

-Vous serez chargé du service que vous avez choisi :

1er service : du 29 juin au 13 juillet.

~~3e service : du 14 septembre au 26 septembre.~~

Je vous prie de vous rendre au Lycée le 14 septembre, à 7h.45, afin d'assurer la surveillance des épreuves du Baccalauréat.

Le Proviseur,



M. Rousselle

LYCEE PASTEUR

Le 31 Octobre 1952

M^r Rounelle

Le Proviseur du Lycée Pasteur

à MM. les Professeurs des classes de Cinquième et de Sixième :

Objet : Orientation pédagogique de l'Enseignement du second degré.
(C.M. du 30 Mai 1952 et du 24 Octobre 1952).

Il s'agit, écrit M. le Ministre, par une distribution nouvelle des moyens dont ne disposaient jusqu'ici que les classes nouvelles, de rénover par la base tout notre édifice scolaire.

Coordination :

La première condition qui doit être réalisée est une coordination étroite entre les professeurs d'une même classe, tant au point de vue des enseignements que de la connaissance des élèves.

Pour cela un certain nombre de conseils de classe, 8 par an, d'une durée d'une heure seront tenus en sus des 4 prévus par l'A.M. du 24 juillet 1939. Les professeurs recevront pour chacun des 8 conseils de classe auxquels ils auront effectivement participé une indemnité d'une demi-heure au taux des suppléances éventuelles.

Dans chaque classe un professeur assurera la tâche de préparation et de coordination des conseils de classe. Taux de rétribution : 1 heure de suppléance éventuelle par préparation de chacun des 8 conseils de classe.

Travail dirigé :

Dans chaque classe de 5^e et de 6^e doivent être prévues vingt heures effectives annuelles de travail dirigé. Elles seront réparties entre les professeurs, sur proposition des conseils de classe.

Taux de rétribution : celui des suppléances éventuelles.

Etude du milieu .

Dans chaque classe de 5^e et 6^e il est prévu 18 heures qui seront consacrées au cours de sorties et de visites à des exercices d'observation et d'enquêtes dans l'environnement de l'enfant. Ces heures seront réparties entre les professeurs, sur proposition des conseils de classe.

Taux de rétribution : celui des suppléances éventuelles.

Je propose que le premier conseil de classe ait lieu :

1°) - Classes de 5^e : vendredi 7 novembre à 18h.1/4

2°) - Classes de 6^e : samedi 8 novembre à 18h.1/4

.../.....

LYCEE PASTEUR
Le Proviseur

Le 12 Mai 1952

Conseil de Classes
pour les élèves boursiers ou candidats à une bourse.

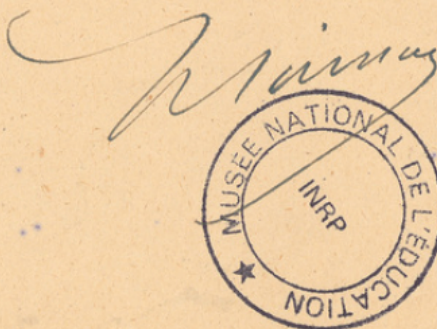
Mes chers Collègues,

Conformément aux instructions de Monsieur le Recteur, je vous serais très obligé de bien vouloir assister lundi 19 Mai à 16 heures, au Conseil de classes qui doit examiner la situation de 5 élèves candidats à une bourse nationale et de 15 autres élèves boursiers.

Permettez-moi d'attirer votre attention sur l'importance de la décision à prendre pour chacun d'entre eux : le Conseil de classe doit décider si l'élève est autorisé ou n'est pas autorisé à passer dans la classe supérieure; dans ce dernier cas il devra subir, au mois de juin, un examen d'aptitude.

Veuillez agréer, mes chers Collègues, l'assurance de mes sentiments bien dévoués.

Le Proviseur,



M^r Roussel